



HAL
open science

Les enfants sourds, aujourd'hui

Mélanie Hamm

► **To cite this version:**

Mélanie Hamm. Les enfants sourds, aujourd'hui. Le Furet - revue de la petite enfance et de l'intégration, 2007, Petits enfants, grandes questions?, 54. hal-01860666

HAL Id: hal-01860666

<https://hal.science/hal-01860666v1>

Submitted on 23 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les enfants sourds, aujourd'hui

par Mélanie Hamm

En France, la déficience auditive touche entre quatre et six millions de Français, soit sept à dix pour cent de la population. Plus de quatre-vingt-dix pour cent des enfants sourds naissent de parents entendants, ne connaissant pas la langue des signes. Le problème de la prise en compte des pratiques langagières bilingues (français et langue des signes) des enfants sourds, se pose chez les parents mais aussi sans doute chez les éducateurs. Quel est l'accueil des enseignants des enfants sourds ? Comment l'école, qui est un des lieux privilégiés d'apprentissage, accueille-t-elle les sourds ?

Une sévère interdiction de l'apprentissage de la langue des signes dans l'éducation des jeunes sourds a débuté en 1880 et s'est maintenue jusqu'au début des années 1980. Le processus de transmission et de production de la langue des signes dans l'éducation des sourds est très récent et demeure inachevé. En France, de nombreux obstacles s'opposent encore au développement d'une scolarité en langue des signes. Comme le souligne Patrice Dalle : « *A la base de ces obstacles, il y a le modèle français d'intégration, la place unique de la langue française et le rôle prépondérant de l'écrit qui s'opposent à ce qu'une autre langue, la langue des signes, qui n'a pas d'écriture, soit utilisée dans l'enseignement.* »¹

Actuellement, on relève un autre obstacle, celui de la prise en charge à forte composante médicale et technologique du sourd, considéré comme une personne déficiente, dont la question des implants cochléaires. Qu'est-ce qu'un implant cochléaire ? C'est un dispositif médical électronique, destiné à restaurer l'audition des personnes sourdes. On implante chirurgicalement des appareils électroniques dans l'oreille, tout près du crâne pariétal, et derrière l'oreille. Les résultats de ces « avancées » médicales sont toujours discutés par les professionnels de la santé et de l'éducation.

Le monde des sourds est un monde silencieux, hermétique, qu'on ne voit pas. Beaucoup de personnes sourdes vivent dans l'isolement, sans activité professionnelle ni culturelle. Il y a encore une grande ignorance de la réalité de ce handicap et de la complexité de ce monde, même si, dans les médias, on commence à parler : de la mise en place des sous-titrages télévisés ; de l'apprentissage et de la pratique de la langue des signes qui s'étend au-delà du cercle des sourds ; de l'organisation des sourds pour affirmer leur identité culturelle comme à l'« International Visual Theatre », association créée en 1976 par Jean Gremion et Alfredo Corrado, actuellement dirigée par Emmanuelle Laborit. Pour autant, selon le rapport remis au Premier ministre en 1998 par Dominique Gillot, quatre-vingt pour cent des sourds profonds sont illettrés. La surdité est un handicap qui ne se voit pas. L'illettrisme, une autre forme de handicap, est lui aussi invisible. Il y a donc une invisibilité à double titre.

Les enjeux du bilinguisme

Des études rapportent que les enfants sourds de parents sourds sont généralement plus performants sur le plan scolaire et notamment dans la maîtrise de la lecture et de l'écriture que les enfants sourds de parents entendants ; ce qui laisse penser que la connaissance précoce d'une langue des signes peut faciliter l'apprentissage de la langue écrite.

¹ Dalle P. (2003), « La place de la langue des signes dans le milieu institutionnel de l'éducation : enjeux, blocages et évolution », in Cuxac Ch. (dir.), *La langue des signes, statuts linguistiques et institutionnels*, Larousse, n°137, p. 58.

Dans le milieu spécialisé dans l'accueil des sourds, les méthodes d'apprentissage de la lecture se complètent fréquemment d'un soutien gestuel, d'un recours à la dactylogogie ou encore à la méthode gestuelle de Borel-Maisonny qui facilite l'acquisition du code de conversion des graphèmes en phonèmes. Cependant, les procédés sont personnels à chaque enseignant qui s'inspire en général de plusieurs méthodes ordinaires.

L'éducation bilingue pour les enfants sourds propose la langue des signes comme langue première et la langue majoritaire comme langue seconde ; cette dernière est surtout présentée dans sa modalité écrite. Le bilinguisme est émergent, mais il est davantage le fait des enfants eux-mêmes. En effet, le corps enseignant, dont la majorité est entendante, a rarement un bon niveau de langue signée. Et les quelques personnes sourdes susceptibles d'enseignement n'ont souvent pas la compétence en français.

Les outils nécessaires à l'éducation bilingue pour les enfants sourds sont minimalement des dictionnaires de chaque langue, ainsi que des ouvrages de référence sur la grammaire et sur la culture de la langue signée. Ils favorisent le développement de l'autonomie de chaque élève. En France, mis à part le dictionnaire bilingue de Michel Girod (1997) contenant environ 7 500 signes et substantifs, ce genre de dispositif est encore rare. Pour pouvoir introduire efficacement une approche bilingue, le développement d'un matériel pédagogique spécifique est pourtant nécessaire.

Nous avons étudié les dispositifs pédagogiques utilisés dans les milieux spécialisés, en particulier le manuel scolaire qui est le support le plus usité et le plus répandu dans nos écoles actuelles, du moins, ordinaires. Il constitue un outil au service du processus d'enseignement et d'apprentissage, offrant des possibilités d'adaptation par les enseignants au contexte d'utilisation et à la spécificité des élèves. Est-ce le cas pour les élèves sourds ? Quels sont les manuels à leur disposition ? Sont-ils adaptés ? La réponse est négative et pour une raison assez simple : aussi incroyable que cela puisse paraître, en France, le dernier manuel destiné aux sourds a été conçu dans les années 1900 ! Dans ce contexte, comment savoir si l'apprentissage de la lecture est efficace ou non ?

Des questions pour l'avenir

De nombreuses questions méritent encore d'être étudiées. Peut-on apprendre le français sous sa forme écrite sans pouvoir le parler ? La langue française est une langue orale dont l'écrit est une codification. L'apprenti lecteur est donc confronté à un code écrit qui « tente de capturer la parole ». Dans l'humanité, l'on tend cependant à oublier un petit monde sans parole, au sens du verba : le monde des sourds. Pour quelqu'un qui naît sourd, il n'est pas de parole proférée antérieure à sa capture par l'écriture. C'est une image, un concept, un geste qui font l'objet de cette saisie. Comme le remarque Didier Flory : « *[Un sourd ne va pas] apprendre le français comme un entendant, même pas un entendant qui voudrait apprendre une langue étrangère. Car celui-ci voudra apprendre la langue pour sa première fonction : la communication orale.* »² On peut donc avancer l'hypothèse que chez le sourd, l'apprentissage du français s'effectue essentiellement pour sa communication écrite.

Comment lisent les sourds ? Comment écrivent-ils ? Étant donné que l'écrit est un « langage pour l'œil », on pourrait s'attendre à ce que les personnes sourdes n'aient pas de difficultés pour une prise directe du sens par des informations visuelles.

Malgré de nombreuses années scolaires, comment expliquer qu'une si grande proportion de sourds reste mauvais lecteurs ? Les recherches actuelles concernant la lecture, l'écriture et la surdité se centrent essentiellement sur le sujet sourd et ses défaillances de la lecture. Elles évaluent, par exemple, les différents niveaux de compréhension de lecture ou

² Flory D. (2005), « 100 exercices : une solution multimédia bilingue (langue des signes française) », in Bertin F. (dir.), *Enseigner et apprendre en LSF : vers une éducation bilingue*, éd. du CNEFEL, pp. 37-44.

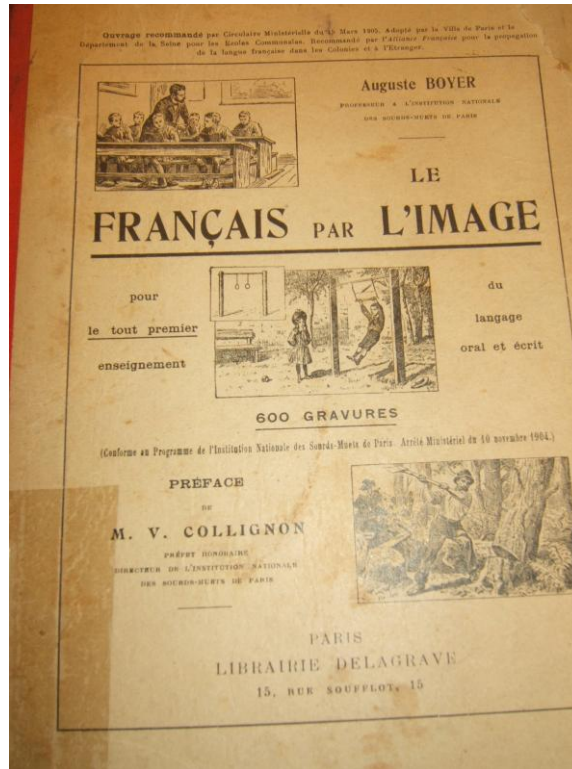
effectuent des expérimentations en imagerie cérébrale. Quant à l'aspect pédagogique, il est encore très peu exploré en France et ailleurs dans le monde. C'est précisément cette composante essentielle de l'apprentissage que nous souhaitons étudier. La problématique est la suivante : comment enseigne-t-on à lire et à écrire à des enfants sourds ?

Quelles sont, aujourd'hui, les modalités d'apprentissage de la lecture dans les écoles et les instituts spécialisés ? Reposent-elles sur une base phonique comme la majorité des pratiques didactiques ? Ou se fondent-elles davantage sur les propriétés purement visuelles des mots écrits ?

Telles sont quelques-unes des questions auxquelles nous souhaitons apporter des réponses dans le cadre de notre recherche en sciences de l'éducation. Tant que les chercheurs n'auront pas étudié les conditions d'efficacité de l'apprentissage de la lecture chez les sourds - qui permettront aux personnes sourdes et malentendantes de lire et d'écrire comme des sujets entendants - théâtre et cinéma, universités et bibliothèques, culture et éducation resteront défendus à ceux qui n'entendent pas ou mal. Notre objectif *in fine* est d'élaborer une méthode d'apprentissage efficace de la lecture pour les sourds, que son vecteur de transmission soit humain ou purement matériel, qu'elle utilise le support papier ou les ressources de l'informatique et des réseaux, qu'elle combine les approches déjà appliquées ou qu'elle tente d'explorer de nouvelles pistes dans l'éducation et la formation en lecture chez les sourds.

Diplômée en psychologie sociale et du travail, lauréate d'une bourse de la Fondation de France, Mélanie Hamm est actuellement doctorante allocataire en sciences de l'éducation au Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Éducation et de la Communication (LISEC - Université Louis Pasteur) à Strasbourg. Sa thèse, dirigée par la professeure Michèle Kirch, concerne *L'apprentissage de la lecture et de l'écriture chez les sourds*. Cet article est la synthèse d'une communication présentée aux Journées Doctorales des Humanités « *Contacts et confrontations* » organisées par l'Université de Haute Alsace (Mulhouse), le 14 avril 2007.

« Le Français par l'Image », Auguste Boyer



Au cours de nos recherches bibliographiques et de nos entretiens exploratoires, nous nous sommes rendu compte de la quasi-absence de manuels scolaires d'apprentissage de la lecture conçus à l'intention des enfants sourds. Seuls trois vieux manuscrits ont été trouvés à la bibliothèque de l'Institut National de Recherche Pédagogique (INRP) de Lyon. Il s'agit de deux éditions d'un même album de gravures : *Le Français par l'Image*, par Auguste Boyer, éditeur Delagrave, 1905 ; *Le Français par l'Image*, par Auguste Boyer, éditeur Delagrave, 1927. *Le Français par l'Image* de 1905 est déjà une deuxième édition. Huit gravures ont été modifiées par rapport à la première édition qui, quant à elle, est introuvable. L'ouvrage est destiné au « tout premier enseignement du langage oral et écrit des enfants sourds-muets ». Un livret d'exercices suivant l'accompagne : *Exercices d'observation et de langage d'après les six cents gravures de l'album Le Français par l'Image*, par Jules Pautré et Auguste Boyer, éditeur Delagrave, 1906. *Le Français par l'Image* de 1927 est une neuvième édition de l'album ; ce qui atteste du succès de l'ouvrage.